

**COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL (CTL) DU 15  
JANVIER 2013**

**FO DGFIP** avait boycotté le Comité Technique Local (CTL) du 8 Janvier 2013 pour protester contre les suppressions d'emplois et l'absence de véritable dialogue social dans le département, les documents communiqués aux organisations syndicales étant très insuffisants.

**FO DGFIP** a lu une déclaration liminaire que vous trouverez en annexe.

**EMPLOIS BUDGETAIRES 2013 : 28 EMPLOIS BUDGETAIRES SUPPRIMES  
MAIS.....LES EMPLOIS MAINTENUS SERONT-ILS POURVUS COMME LA  
DIRECTION GENERALE L'A PROMIS ?**

Depuis 2009, ce sont 12033 emplois qui ont été supprimés à la DGFIP (2023 en 2013).

La direction locale a tenté vainement de faire croire aux Organisations Syndicales qu'il n'y avait pas de suppressions d'emplois dans le département. Les chiffres sont cependant têtus : 18 emplois de B et de C sont supprimés ainsi que 10 emplois de A et A+. Cela fait donc **28 emplois supprimés au 1<sup>er</sup> Septembre 2013.**

**FO DGFIP** est intervenu pour demander que les effectifs théoriques résultant de la loi de finances soient réellement pourvus. **En 2012, presque 150 emplois étaient vacants. Il est inadmissible qu'un département comme la Seine Saint-Denis, dans lequel les conditions de travail sont déjà très difficiles, ait autant de postes vacants.**

Le Directeur Départemental a indiqué que **la Direction Générale s'est engagée à ce que tous les emplois budgétaires soient pourvus au 1<sup>er</sup> Septembre 2013.** Nous espérons que, d'ici là, de nouvelles coupes budgétaires ne viendront pas freiner les recrutements. Nous ne manquerons pas, en Septembre prochain, de demander à la direction les statistiques des emplois vacants.

**UN BUDGET 2013 EN FORTE BAISSSE**

Le budget 2013 est en baisse de 6.7 %. Malgré la demande de FO l'an dernier, le budget des unités de travail n'a pas été fourni aux Organisations Syndicales, alors que celles-ci auront de plus en plus de difficulté pour acheter des fournitures de bureau aux agents. Lorsque l'on sait que l'an dernier certains postes n'avaient plus de crédit en fin d'année pour acheter du papier A4, on se demande comment les unités de travail finiront l'année budgétairement en 2013.

**FO DGFIP, opposé à ce budget, n'a pas pris part au vote pour souligner que les documents nécessaires au débat n'avaient pas été remis aux Organisations Syndicales.**

**PONTS NATURELS DU 10 MAI ET DU 16 AOÛT 2013**

**FO DGFIP a demandé la fermeture des services et unités de travail au public, ce qui permettrait aux agents de choisir s'ils veulent prendre un jour de congé ou non.**

Une fois de plus, la direction locale a refusé, alors que de plus en plus, suite aux suppressions d'emplois, certain sites sont parfois fermés au public une journée entière. Pour cette raison, **FO DGFIP** ainsi que les autres Organisations Syndicales, se sont abstenus.

**Le 10 MAI et le 16 AOÛT 2013 seront des ponts naturels.** Les agents seront donc obligés de poser des jours ARTT.

## **MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE D'AULNAY CH (8 h 30 au lieu de 8 h 15 ) ET DE BOBIGNY MUNICIPALE ( 9 h au lieu de 8 h 30 )**

FO DGFIP a voté pour ces modifications d'horaires, souhaitées par les agents.

## **LISTE DES RESIDENCES D'AFFECTATION NATIONALE ( RAN )DE LA SEINE SAINT-DENIS**

Avec la fusion, la RAN devient la structure d'affectation. Une RAN comprend toutes les structures se trouvant sur une résidence de l'ex DGI.

Exemple : La RAN de Bobigny comprend toutes les structures correspondant au territoire du Centre des Impôts de Bobigny (Bobigny et Drancy), qu'elles soient de direction, municipale, fiscale ou de recouvrement.

En 2013, la RAN est utilisée pour toute la filière fiscale et la catégorie A de la filière gestion publique. A l'horizon 2014, elle devrait également être utilisée pour les catégories B et C de la filière gestion publique.

## **PRESENTATION DE LA DEMARCHE STRATEGIQUE**

La direction locale a présenté la démarche stratégique. Pour FO DGFIP, ce nouveau jouet de la Direction Générale a pour principal but d'évacuer le problème de la dégradation continue des conditions de travail des agents et de l'abandon progressif des missions, afin de préparer ce qui permettra de justifier les futures suppressions d'emplois.

Toute cette démarche se fait bien entendu dans des commissions dans lesquelles le syndicat n'est pas présent.

## **LA SITUATION DE DRANCY MUNICIPALE : LA NON CONSULTATION DU CTL**

Une fois de plus, nous constatons que la direction ne met pas à l'ordre du jour du CTL des points qui devraient y figurer obligatoirement.

Le poste de Drancy Municipale est un point noir immobilier du département. Les agents y travaillent dans des conditions déplorables et attendent leur déménagement depuis tellement longtemps qu'ils peuvent se demander s'il va finir par se réaliser.

Le déménagement devrait intervenir début Mars mais au dernier moment, la direction locale veut modifier le projet, sans consulter les Organisations Syndicales lors d'un CTL. Elle souhaite diminuer la surface allouée à la Trésorerie Municipale pour créer une salle de formation. La création de cette salle diminuerait la lumière naturelle pour les agents de la trésorerie. FO DGFIP demande à la direction de prendre en compte sans attendre le bien être des agents de la trésorerie, qui doivent être réinstallés sans attendre dans de bonnes conditions.

Vos représentants en CTPL : Didier DUCHESNE, Guilène LAHAYE, Philippe MASSON et Frédéric DELHAIE

***AVEC FO DEFENDONS***

***LA LIBERTE ET L'INDEPENDANCE SYNDICALES***